

Education par le sport

Quel futur souhaitable ?

Synthèse des travaux du groupe de travail du 9 juin 2015 avec la participation de Richard Bonin, Nadège Carlier, Sylvie Drulhon, Philippe Mathé, Gladys Valatx

Les enjeux listés ci-dessous ont été définis à partir des résultats de la consultation numérique construite par l'Agence pour l'éducation par le sport et la Fonda, à partir du relevé des tendances ayant un impact sur le fait associatif établie par la Fonda dans le cadre de Faire ensemble 2020 (<http://faireensemble2020.org>).

A partir de ces enjeux, il a été demandé de décrire un futur souhaitable qui répondrait aux défis qu'ils induisent et aux questions essentielles qui y sont associées. Pour caractériser ce futur souhaitable, il était possible de décrire une situation, un lieu, un espace, un dispositif, une activité phare. Ce travail collectif a permis l'élaboration d'un futur souhaitable pour l'éducation par le sport à l'horizon 2025.

Définitions

Une **tendance** est un fait objectif, observable et mesurable, qui traduit une évolution au long cours et exerce une influence significative sur un phénomène, un thème, pris en considération.
Ex. : évolution de la nature des financements publics ; réchauffement climatique ; vieillissement de la population.

Un **enjeu** désigne une grande question à laquelle les acteurs concernés doivent chercher à formuler une réponse. Un enjeu se manifeste dans un contexte où il y a possibilité de perte ou de gain par chacun des acteurs impliqués.

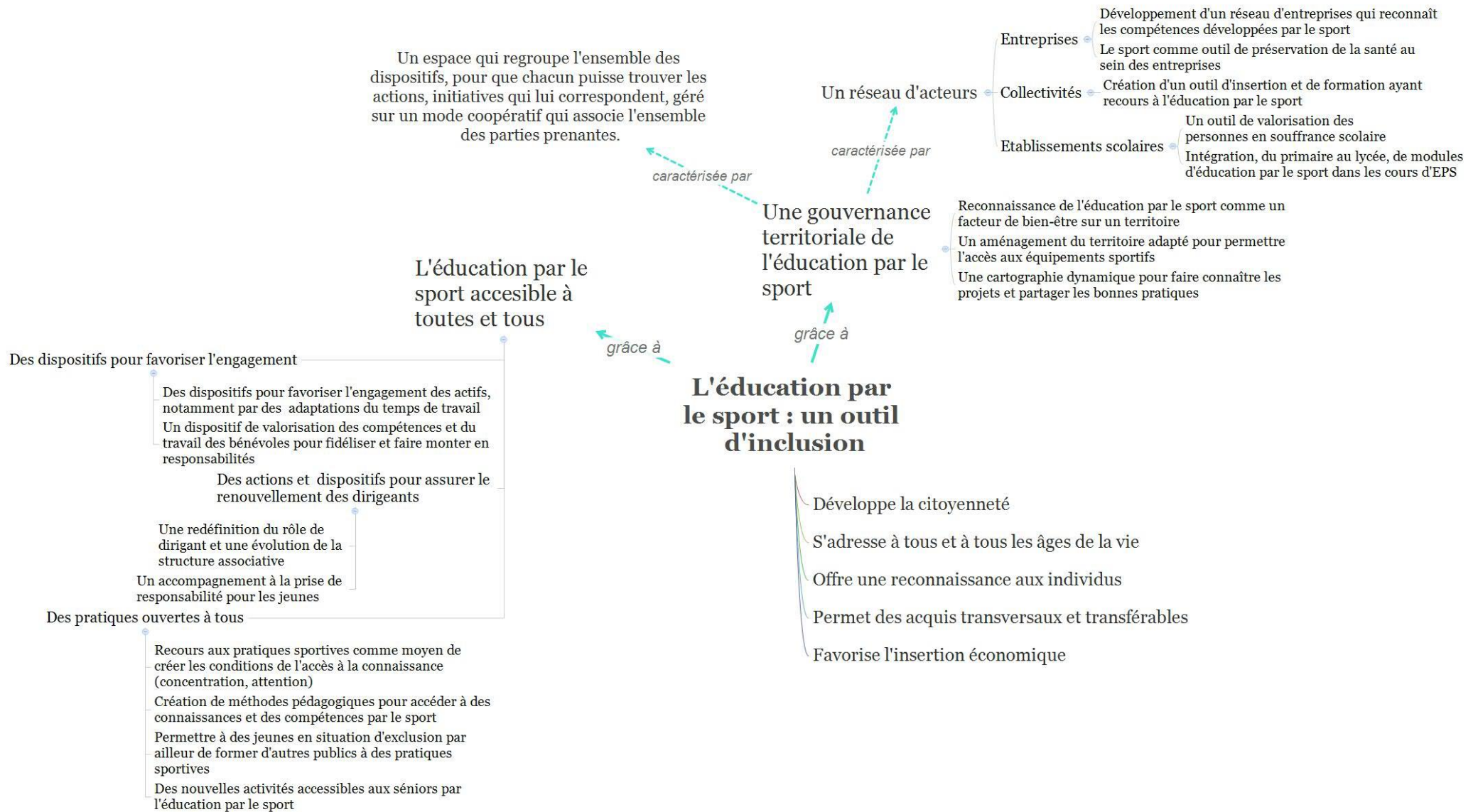
Les enjeux d'avenir

<p>Enjeu</p> <p><i>L'éducation par le sport comme outil de réduction des inégalités, de lutte contre la paupérisation et la précarité</i></p>	<p>Opportunité(s) ou menace(s) liées à l'enjeu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paupérisation et précarité subies • Maintien d'un taux de chômage élevé <p>Autres tendances à prendre en considération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territorialisation des politiques publiques • Manque de parité et de diversité sociale et culturelle dans les instances dirigeantes des associations • Développement du communautarisme et apparition de phénomènes de repli sur soi <p>Questions associées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment l'éducation par le sport peut-elle contribuer à former des citoyens ? • Comment l'éducation par le sport peut-elle être un atout pour mieux s'insérer ? • Comment l'éducation par le sport peut-elle être un adjuvant pour l'obtention d'un emploi ?
<p>Enjeu</p> <p><i>Le renouvellement des dirigeants associatifs</i></p>	<p>Tendances à prendre en considération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de parité et de diversité sociale et culturelle dans les instances dirigeantes des associations • Difficultés de renouvellement des dirigeants associatifs • Augmentation du nombre de retraités actifs
<p>Enjeu</p> <p><i>L'accès à l'éducation par le sport pour tous</i></p>	<p>Opportunité(s) ou menace(s) liées à l'enjeu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paupérisation et précarités subies <p>Autres tendances à prendre en considération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de parité et de diversité sociale et culturelle dans les instances dirigeantes des associations • Difficultés de renouvellement des dirigeants associatifs • Développement du communautarisme et apparition de phénomènes de repli sur soi • Multi-appartenance de l'individu <p>Questions associées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment permettre à chacun d'accéder à des activités d'éducation par le sport ? • Comment faire de l'éducation par le sport un domaine qui relie les individus, à l'encontre des mécanismes de communautarisme et de replis identitaires ? • Quelle place donner à l'éducation par le sport à côté des autres réseaux de sociabilité auxquels sont reliés les individus ?

Enjeu <i>Une gouvernance territoriale de l'éducation par le sport</i>	Opportunité(s) ou menace(s) liées à l'enjeu <ul style="list-style-type: none"> • Territorialisation des politiques publiques • Intelligence collective et développement des partenariats
	Autres tendances à prendre en considération <ul style="list-style-type: none"> • Crise de légitimité des instances politiques • Mise en synergie des ressources dans une perspective de développement • Effacement de la référence centrale à l'Etat • Développement des modes de travail collaboratifs • Emergence de modèles d'innovation sociale ascendants
	Questions associées <ul style="list-style-type: none"> • Comment adapter la gouvernance des activités de l'éducation par le sport à la nouvelle donne en matière de financements publics ? • Comment mutualiser les moyens entre acteurs ? • Comment développer de nouvelles formes de partenariats fondés sur la coopération pour répondre aux problématiques d'un territoire ?

Enjeu <i>La défense et la valorisation de la spécificité de l'éducation par le sport dans un contexte de renouveau des formes éducatives et de développement du numérique</i>	Opportunité(s) ou menace(s) liées à l'enjeu <ul style="list-style-type: none"> • Multi-appartenance de l'individu • Passage de la transmission des savoirs à l'acquisition d'une capacité de discernement • Passage de l'écrit au visuel • Généralisation des technologies de l'information et de la communication
	Autres tendances à prendre en considération <ul style="list-style-type: none"> • Mise en synergie des ressources dans une perspective de développement • Evolution du rapport au temps et à l'espace • Développement des modes de travail collaboratifs • Généralisation des technologies de l'information et de la communication • Apparition de nouvelles formes de militance sur les réseaux sociaux
	Questions associées <ul style="list-style-type: none"> • Comment définir la place de l'éducation par le sport au côté des autres formes d'éducation et d'apprentissage ? • Comment valoriser les acquis et les apports en termes d'apprentissage de l'éducation par le sport ? • Comment s'appuyer sur les ressources du numérique pour renouveler et enrichir les activités sportives ?

Quel futur souhaitable pour l'éducation par le sport à l'horizon 2025 ?



A l'horizon 2025, l'éducation par le sport est reconnue comme un outil d'inclusion. Elle se caractérise par le fait qu'elle est une manière de développer la citoyenneté de ceux qui en bénéficient, d'autant plus fortement qu'elle est à même de s'adresser à tous, à tous les âges de la vie, depuis l'école jusqu'aux séniors.

Vectrice de citoyenneté, l'éducation par le sport permet également d'avoir accès à une reconnaissance pour tous les individus. Elle offre par exemple l'opportunité à des jeunes en situation d'exclusion de devenir formateurs à des pratiques sportives auprès d'autres publics.

Elle permet en outre, par sa dimension éducative, l'acquisition de compétences et de savoir-être transversaux et transférables. Elle est donc utile pour l'accès à l'emploi et favorise l'insertion économique.

Cette centralité de l'éducation par le sport est rendue possible d'une part par des initiatives pour rendre l'éducation par le sport accessible à toutes et tous et d'autre part par une gouvernance territoriale qui soutient et renforce cette accessibilité.

L'éducation par le sport pour toutes et tous

A tous les niveaux, de la pratique jusqu'à l'engagement dans les instances dirigeantes, des dispositifs ont été mis en place pour rendre l'éducation par le sport accessible au plus grand nombre. L'éducation par le sport est ainsi envisagée comme une méthode d'apprentissage, comme un outil d'aide à l'accès au savoir et au travail ou encore comme un support de nouvelles activités pour les séniors.

Des dispositifs permettent l'engagement dans des actions d'éducation par le sport, par des aménagements avec les autres activités – notamment une adaptation du temps de travail – tandis que les acquis de l'éducation par le sport font l'objet d'une véritable valorisation.

Cette valorisation permet également de fidéliser les bénévoles et de les faire monter en responsabilités, pour assurer un renouvellement des instances dirigeantes, laquelle fait également l'objet d'accompagnements spécifiques, notamment à destination des jeunes.

Une gouvernance territoriale de l'éducation par le sport

L'accessibilité de l'éducation par le sport est à la fois renforcée et soutenue par une véritable gouvernance territoriale, motivée par la reconnaissance du sport comme facteur de bien-être sur un territoire (amélioration de la santé au travail, activités pour les séniors...), et traduite par un aménagement du territoire adapté.

Cette gouvernance territoriale est portée notamment par un lieu dédié où chacun peut avoir connaissance de l'ensemble des activités en lien avec l'éducation par le sport et y avoir accès, en fonction de ses attentes et intérêts. Ce lieu est géré selon un statut coopératif (SCIC) qui permet d'associer l'ensemble des parties prenantes.

Car l'autre point saillant de cette gouvernance territoriale est la mobilisation d'un véritable réseau d'acteurs qui lie les associations aux collectivités, entreprises et établissements scolaires du territoire. Ce maillage a permis notamment l'intégration de modules d'éducation par le sport dans les cours d'EPS ou encore la mise en place d'outils d'insertion et formation basés sur l'éducation par le sport. Surtout, ce maillage renforce la reconnaissance de la dimension apprenante de l'éducation par le sport et de sa capacité à contribuer au bien-être de tous, lui reconnaissant donc un rôle central d'inclusion.